

Franck Chignier-Riboulon, Nora Semmoud

POLITIQUE URBAINE ET MARGINALITE DES VILLES AUVERGNATES

Résumé: Les auteurs présentent les nouvelles tendances du développement des villes auvergnates, situées dans la région marginalisée et démographiquement dévitalisée depuis longtemps. A present, grâce à la modernisation du réseau du transport et celle des espaces publics, et surtout des initiatives locales, les villes auvergnates retrouvent la dynamique. La ville Aurillac, par exemple, est connue du son festival international du théâtre de rue

Mots-clés: Imagerie, marginalité, exclusion, politique locale, dynamique.

Évoquer les villes auvergnates, c'est s'attirer ironie et incompréhension de la part de ses interlocuteurs. Dès lors, les remarques et les questions fusent: "Clermont-Ferrand, c'est où?", "Pourquoi êtes-vous allé vous perdre là...?", "Comment s'effectue le ravitaillement?"... Ces plaisanteries (ou d'autres) laissent penser que nous habitons sur un espace quelque peu particulier, du moins pas véritablement accessible ni moderne et même, qu'au contraire, derrière ces termes se profile un regard condescendant ou attristé.

Dans cette optique, fréquente, ce ne sont pas les villes qui sont particulièrement désignées. Non, dans le discours commun, elles ne sont pas (ou guère) distinguées des campagnes ou, tout simplement, les personnes extérieures à la région ont une image globalisante; elles ne différencient pas les divers éléments qui composent l'espace. D'ailleurs, l'image peut être positive (le calme, la verdure...) ou négative (un milieu répulsif, un certain immobilisme). Cette confusion des lieux et des hommes dans une vision péjorative et/ou étroite est ancienne; elle s'apparente à une forme d'exclusion socio-spatiale.

Pour autant, derrière ce qui semble inexorable à certains, à savoir un long et lent déclin, apparaît un jeu d'acteurs. Ces derniers, nombreux et variés, ont bâti ou plutôt ont aidé à bâtir une représentation a-temporelle; représentation qui est aujourd'hui de l'ordre du mythe. En effet, à l'exclusion s'est ajoutée la marginalité, autrement dit une part d'exclusion auto-déterminée. Et si les représentations sont porteuses d'actions, l'action, quant à elle, redessine lentement les représentations: les mentalités, la culture sont dans le champ du temps long.

Or, villes et campagnes auvergnates ne sont pas forcément les archétypes de l'immobilisme. Pour ce qui concerne les villes auvergnates, elles connaissent des problèmes spécifiques, d'où des stratégies d'aménagement s'apparentant parfois à "un urbanisme du vide", mais elles font preuve, bien souvent, d'une dynamique certaine, qui ne les dissocie

guère d'autres villes en d'autres lieux. Cependant, à ce jour, cette vitalité reste généralement méconnue. Dans ces conditions, les représentations et leur perpétuation accompagnent, ou desservent, les dynamiques de développement spatial.

1. La force de l'image: de l'exclusion subie à la marginalité acceptée

L'espace et la culture sont intimement liés. Cette culture, héritée, façonnée, recomposée est à l'origine d'une "géographie de l'homme lui-même"¹. En effet, l'ensemble des relations sociales établies permet à l'individu d'exister et d'être intégré socialement à un espace, et même, bien entendu, à des espaces. La logique d'appropriation marque peu ou prou les individus (Gumuchian 1991; Di Méo 1998). Dès lors, l'espace territorialisé est perçu à travers le prisme valorisation/dévalorisation; il est hiérarchisé et, surtout, il est identifié à travers nombre de représentations. Si ces représentations ne sont pas forcément péjoratives ou négatives, par contre elles marquent l'espace (et les mentalités des hommes qui y vivent) et leur évolution est plutôt lente. Dans le cas de l'Auvergne et de ses villes, l'évolution est d'autant plus lente que la prise de conscience d'un risque de marginalisation durable a été tardive. De plus, et en toute logique, la marginalisation étant une donnée aujourd'hui ancienne, elle est culturellement intégrée. La difficulté pour construire une vision moderne est donc rendue plus ardue, alors que le résultat est plus aléatoire qu'ailleurs². Certes les représentations sont des "idées géographiques" (Lacoste 1995, p 4) qui s'inscrivent dans les argumentaires des différents acteurs en présence, mais elles sont aussi porteuses d'actions et de réactions. Or, les politiques menées sont le reflet des représentations des acteurs, d'ici et d'ailleurs. Et la question auvergnate provient bien de ce jeu d'image, source d'exclusion pour les uns et d'une marginalité intégrée pour nombre d'autres. De prime abord, le cercle apparaît pervers.

1.1. Image portée et exclusion

L'Auvergne et les villes qui y sont présentes sont porteuses d'une image qui n'est pas forcément négative (et encore!) mais qui est préjudiciable au développement. Le terme d'exclusion est aujourd'hui davantage employé pour désigner les processus socio-économiques de précarisation et d'éviction qui placent hors du monde du travail des individus socialement fragilisés (mais pas toujours). Cette mise à l'écart (l'exclusion proprement dite) a des conséquences sociales, notamment à travers les logiques de désaffiliation, mises en exergue par Castel ou Paugam, qui débouchent parfois sur de nouvelles constructions identitaires (Chignier-Riboulon 2000). Ainsi, spatialement, l'exclusion est souvent traduite par la banlieue (Dubet 1995; Chignier Riboulon 1999; Belmessous 2001...). Néanmoins, de par la globalisation dont elle est l'objet, la banlieue est fréquemment davantage "dans les têtes" (Fourcaut 2000, p 102) que sur les terrains, fort différenciés en définitive. Dans cette perspective, la conjugaison d'un fait social avec un espace pris dans sa globalité rend pertinente un parallèle avec l'Auvergne. Ici aussi, l'approche est globale pour ce qui concerne les images portées sur des espaces perçus comme peu différenciés. Ici aussi, les politiques publiques venues de l'extérieur ont pour objectif le développement et l'intégration (la réintégration) à l'espace national. C'est même

¹ Claval, P., 1995, p 68.

² En raison d'un certain isolement mais surtout à cause des représentations portées par les acteurs du dehors (élus, techniciens, entrepreneurs).

un devoir pour l'Etat de réduire les inégalités spatiales, au nom de l'égalité républicaine³. Cependant, la force des images est telle qu'il est permis de s'interroger sur les formes de développement souhaitées.

Alors, f quelles images sont associées les villes auvergnates qui, rappelons-le, ne sont guère distinguées de leur environnement? Dans les représentations communes de l'Auvergne, ces villes sont fréquemment associées f la montagne et f l'agriculture. D'ailleurs, sur nos espaces, ces deux derniers éléments sont souvent synonymes en terme de représentations. Si de tels rapprochements ne sont pas automatiquement péjoratifs, il en ressort néanmoins une confusion préjudiciable au développement, tant urbain que rural, et f sa perception. Certes, cette moyenne montagne auvergnate est un "espace discret" (Mignon 1999, p 7) car elle est moins spectaculaire que la haute montagne, mais, au-delà de cette discrétion, s'affiche une image forte: celle d'un monde longtemps clos, appréhendé de l'extérieur comme relativement attardé, et qui se meurt lentement, inexorablement. Ainsi, c'est moins un espace discret qu'un espace oublié et laissé f ses mythes qui prévaut. N'y a-t-il pas d'ailleurs, dans le regard extérieur, une part de condescendance dans l'approche de cet espace délaissé?

A travers de telles visions de l'espace deux thèmes principaux ont été construits. Celui de la montagne dévitalisée (et oubliée) et, depuis peu, celui des grands espaces préservés. En effet, l'Auvergne symbolise la France du vide et la France profonde. La France du vide économiquement marginalisée et démographiquement dévitalisée depuis longtemps. La France profonde archétype de la "région paysanne" (Fel 1996, p 35); celle où l'évolution est lente. Ce sont même les services de l'Etat qui précisent que la région a „sauté l'étape du 20^e siècle"⁴. Dès lors, cet espace est marginalisé. Et les analyses d'hier et d'aujourd'hui ne lui laissent guère d'espoirs: il est en dehors des axes conformes et contraires⁵ de Damette et Scheibling (1995, p 20-21) et il est un "pôle répulsif" depuis longtemps (Fel, 1996, p 34). De fait, cette ancienneté de la marginalisation se retrouve dans les manuels scolaires qui contribuent f forger des représentations.

Dans ce contexte, les villes auvergnates restent figées sur des images passéistes (Chignier-Riboulon 2002) avec Clermont-Ferrand habillée en Michelinville caoutchouteuse; Vichy arrêtée aux temps de Pétain ou de la belle Epoque et Moulins archétype de la préfecture de province, alanguie sur les bords de l'Allier. Ces représentations désuètes se retrouvent chez certains auteurs, comme X. Fabre et ses "villes du centre"⁶, qui manient "l'autrefois" avec délectation ou dont le constat est inquiétant. Sans véritablement parler de déterminisme (quoique!), la force de la nature serait telle que peu d'espoirs seraient permis et que l'exclusion serait quasi une donnée historique. Pourtant, hier (Bethemont, Rémy 1971) comme aujourd'hui, d'aucuns relèvent la variété, trop souvent méconnue, des situations et des évolutions. Néanmoins, l'exclusion est bien présente. Et, rappelons-le, une des fonctions de la puissance publique nationale est de contribuer f intégrer les espaces en marge dans l'espace national. Toutefois, les acteurs de ces politiques publiques sont eux-mêmes tributaires des représentations communes. Ainsi, les politiques de revalorisation de ces "grands espaces" ne sont-elles pas davantage une consécration de l'exclusion qu'une véritable politique de développement?

³ Conseil d'Etat, 1998.

⁴ Stratégies de l'Etat en Auvergne, les objectifs stratégiques, Documents de la Préfecture de Région, site internet, 1999.

⁵ Les axes conformes sont ceux corrélés avec l'organisation traditionnelle (parisienne) de l'espace français; les axes contraires sont ceux qui ne dépendent pas directement de l'organisation parisienne des flux.

⁶ Fabre, 1996, p 158-167.

1.2. Exclus et acteurs extérieurs de l'exclusion: les politiques publiques et la ville auvergnate

L'exclusion implique une politique de lutte contre l'exclusion. Si l'exclusion est bien une réalité, notamment en termes démographiques (Edouard 2001 et 2002; Bethemont, Rémy 1971) ou de commerces et services (Céramac 2001), l'enjeu est de réintégrer des espaces et des populations en leur offrant les mêmes chances de développement et les mêmes qualités de services. Toutefois, l'orientation choisie ne s'apparente-t-elle pas davantage, dans le cas de l'Auvergne, à l'acceptation d'un fait sous couvert d'une modernité retrouvée?

Dans le cadre des politiques publiques, l'Auvergne est présentée comme un espace à (re)conquérir. Ce travail de réinvestissement passe par la valorisation d'une autre facette: l'Auvergne n'est pas seulement un espace dévitalisé, il est également un espace préservé et disponible, c'est-à-dire une forme de terre vierge à occuper. Par cette nouvelle approche, l'Auvergne est moderne. Elle est en phase avec les "nouveaux" concepts d'écologie humaine, d'écologie urbaine, de qualité de la vie..., nouvelles clés (nouveaux avatars?) des relations entre l'homme et son milieu.

Dans cette perspective, l'Auvergne est apparemment tout à fait adaptée à l'expression contemporaine du développement puisque cette région est "fondamentalement la déclinaison du principe d'aménagement durable"⁷, défini selon le rapport Brundtland de l'ONU (1987) comme un développement "qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs". De la même façon, grâce à la thématique porteuse du "développement durable", certains estiment "permettre à l'Auvergne d'entrer de plain-pied dans le XXI^e siècle en sautant l'étape du 20^e"⁸. La modernité inaccessible au 20^e siècle est miraculeusement offerte au XXI^e siècle grâce aux réflexions contemporaines autour de l'homme être social. De là, l'évocation d'une évidence par les services de l'Etat: l'Auvergne serait devenue le meilleur exemple du développement durable en action! A travers ce paravent de modernité n'a-t-on pas plutôt tendance à fixer l'Auvergne, et ses villes, dans une image passéiste? En effet, les analyses prospectives de la DATAR (Guigou, 2001) font de cette île centre-française un poumon vert ou un espace récréatif. Dans de telles conditions, peut-on véritablement parler de développement? Ne sommes-nous pas davantage en présence d'une forme de développement séparé s'apparentant à un moindre développement de fait? Est-ce l'aboutissement du couple exclusion extérieure/fatalisme? Le raccourci temporel permis par la sémantique est une manière élégante de moderniser l'espace.

Certes l'espoir d'une reconnaissance de la modernité locale est souhaitable. En revanche, la conceptualisation du développement durable n'a pas été faite pour l'Auvergne et ses villes mais bien plutôt pour des espaces surdensifiés (Ile-de-France, côte provençale...) où se posait, où se pose toujours, la qualité ou même, peut-être, la viabilité du développement futur. Par ailleurs, la panoplie du développement durable est utilisée, dans la plupart des cas, pour habiller de vrais projets de développement.

Alors, foin de villes, une terre de "grands espaces", version française de l'Ouest américain? Suivant cette logique, ne peut-on pas s'interroger sur une forme de développement spécifique colorée de malthusianisme quand les migrations définitives, modérées, sont considérées comme suffisantes car elles „peuvent suffire à peupler un territoire comme le Massif central qui, de toute façon, ne supportera pas une trop forte concentration”⁹?

⁷ Stratégies de l'Etat en Auvergne, les objectifs stratégiques.

⁸ Stratégie de l'Etat en Auvergne, orientations programmatiques.

⁹ Monsieur Marc Gastambide, ancien commissaire de la DATAR Massif central, *Info*, 16 octobre 2000.

Une telle interprétation de la réalité ne tend-elle pas à figer une image sous couvert de réhabilitation d'un espace devenu post-moderne sans être passé par le modernisme? Se pose-t-on la question du risque d'une "surdensité" en d'autres espaces insuffisamment développés?

Ce maintien d'une vision très étroite de l'espace n'est pas sans incidence. D'une part, ce discours peut donner le sentiment de l'affichage d'un fatalisme sous le vernis du développement durable. D'autre part, de telles représentations, dans un jeu de confusion entre les villes et leur environnement, ont tendance à accentuer la vision immobiliste des villes auvergnates de la part des personnes extérieures à la région. Et pourtant, le développement économique est indissociable du fait urbain.

Le poids des représentations des décideurs, techniciens ou politiques, extérieurs à la région contribue à renforcer l'image désuète mais tenace de villes figées dans un provincialisme perdu ou un "développement" durable promis. Mais cette situation est également confortée par les Auvergnats qui ont quitté la région, notamment par ceux devenus les Auvergnats de Paris. D'ailleurs, un parallèle semble possible avec la Corse. En effet, les Auvergnats ont fourni nombre d'élus politiques nationaux, d'administrateurs de l'Etat... qui ont gardé une image ancienne et fréquemment immuable de leur région originelle. Comme les élus corses de Paris (Bernabéu-Casanova 1999), ils ont souvent tendance à vouloir garder une image traditionnelle, rassurante car immuable, d'une Auvergne verte et rurale.

De fait, les politiques menées apparaissent plutôt comme l'acceptation d'une exclusion. Et cette acceptation porte l'idée de sa consolidation. Dès lors, en terme de priorité nationale l'Auvergne semble un espace "accessoire" aux "enjeux non considérables et aux problèmes non urgents", pour reprendre les mots de C. Mignon (Mignon 1999, pp.7-8). En conséquence, derrière les politiques publiques ne sommes-nous pas en présence d'une forme de ségrégation inavouée? Or, cette notion est plus fréquemment employée pour désigner la mise à l'écart, volontaire, des Noirs américains ou, plus récemment, de certaines catégories populaires sur le Vieux continent (Brun 1994). Toutefois, cette mise à la marge socio-économique est également l'œuvre de ceux du-dedans.

1.3. La marginalité ou l'intégration d'une différence

Dans ce jeu de construction social et culturel, les acteurs régionaux ont joué un rôle important. En effet, les logiques de l'exclusion finissent par se confondre avec celles de la marginalité. A ce stade de l'évolution (qui n'est jamais totale au sens d'une communauté de pensée homogène), l'exclusion, la différence sociale et spatiale, est intégrée. Le processus de marginalité aboutit à une situation de différence collective volontaire. L'exclusion est acceptée, voire assumée ou même, parfois, revendiquée. Cette réalité sociale se traduit de différentes manières. Elle peut n'être, tout d'abord, qu'une acceptation des conditions données, conditions perçues comme la normalité ("ce qui doit être ou a toujours été"). Bien souvent la frontière est d'ailleurs floue avec le fatalisme, surtout en regard d'une temporalité forte. Le passage d'une acceptation normalisée à une impuissance avouée est la marque du fatalisme. Le "Que peut-on faire?" désigne l'acceptation de son sort. Les éléments de réponse semblent lointains. L'argumentaire s'oriente autour d'une dépendance/impuissance: on est tributaire "d'un en haut" inaccessible et si puissant. Troisièmement, et fréquemment corrélativement ou à la suite du fatalisme, se développent des formes de malthusianisme. Le changement, un autre développement, toutes transformations sont perçus comme des prises de risques inconsidérées ("on ne peut pas se permettre", "on n'a pas les moyens"...), ou, tout simplement, comme des atteintes insupportables à un ordre établi et, apparemment, indéfectible. Dans ce cadre toute initiative trop innovatrice est bien évidemment vouée à l'échec. La transcription économique de ces comportements est l'analyse des débouchés à court terme. De ce fait, l'investissement doit correspondre à une demande solvable, connue. En résumé, les tenants du malthusianisme tendent à restreindre volontairement leurs

ambitions. Ce qui pourrait apparaître comme de la résignation ou une adaptation à une réalité est en définitive une peur (de faire trop par rapport à une population donnée ou à un avenir possible). Cette éventualité du changement engendre, logiquement, une peur du dépassement d'un cadre ancien, vieilli et anachronique mais rassurant. C'est en quelque sorte la justification d'un conservatisme par le refus. Enfin, la marginalité peut également s'exprimer de façon positive. Il arrive qu'elle donne naissance à une nouvelle conscience d'un moi collectif¹⁰. C'est la perception d'une identité commune face à des problèmes communs; il en découle une communauté d'intérêts. Le moi est une conscience collective qui vise à s'affirmer (ou à se réaffirmer) contre un "destin" collectif. Cette transformation des mentalités implique une nouvelle prise en compte des besoins et des moyens de changement. La marginalité devient volonté.

Dans le cadre de l'Auvergne, rurale ou urbaine, ces différents aspects de la marginalité ont participé, et participent toujours, à façonner les logiques d'exclusion. L'importance de certaines représentations a tendu à indifférencier les espaces ou du moins à les figer. La marginalité prend ici plus d'une forme. On y retrouve les mêmes expressions connues: "on n'a pas les moyens", "pourquoi faire autrement, avant on..." qui traduisent les diverses appréhensions des réalités. Nous sommes bien ici dans le domaine du culturel dans le sens où il y a un refus, récurrent, de reconnaître des évolutions. En effet, une des causes essentielles est la survalorisation d'une réalité. Ainsi, et pour reprendre les propos d'André Fel, „ne souffre-t-on pas aujourd'hui d'avoir trop valorisé hier la vie paysanne et le village traditionnel?" (Fel 1996, p 39). Encore ce lien historique, nécessaire à la construction culturelle, focalisé sur la dimension rurale! Cette survalorisation a également eu pour conséquence un refus de voir les évolutions (anciennes pourtant), particulièrement pour ce qui concerne le fait industriel et urbain (Fel 1996). Cette fermeture au changement interroge et certains parlent (Fel 1996; Tarrago 1996) des effets du mythe entretenu de la vie rurale, de la peur de sa disparition, d'une forme d'âge d'or à défendre. Aujourd'hui encore, alors que la vie rurale d'antan est de plus en plus de l'ordre du souvenir (mais qu'une agriculture moderne, ouverte et compétitive existe¹¹). La survalorisation du rural perdure, notamment à travers sa „surexpression", réalité reconnue par le Schéma régional d'aménagement¹². Cette surexpression transparaît également dans la sphère du politique, notamment dans la sur-représentation des cantons ruraux au sein des Conseils généraux (Chignier-Riboulon 2002). Du reste, d'aucuns la justifie par la peur de disparaître, comme si les collectivités locales ou les circonscriptions électorales étaient les derniers points d'accroche d'un monde perdu. L'enjeu ne réside-t-il pas plutôt dans la reconnaissance d'un monde recomposé?

Ainsi, la marginalité est trop souvent indissociable de l'exclusion. Et les acteurs sont empreints de cette culture. Dès lors, des politiques urbaines menées intègrent, bien souvent, une part d'auto-exclusion. C'est la matérialisation locale de la politique de la marge. Au contraire, d'autres se veulent novatrices par leurs choix.

2. Adoption de politiques globales et spécificités.

Le sentiment d'être en situation d'exclusion géographique pousse à l'adoption de politiques de développement. Celles-ci révèlent une influence forte des représentations dominantes du moment, comme la recherche d'une nouvelle urbanité ou la valorisation

¹⁰ Cas notamment des régionalismes, des mouvements indépendantistes, des mouvements de lutte pour des droits civiques...

¹¹ Voir notamment l'ouvrage de Eric Bordessoule (cf bibliographie).

¹² Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire d'Auvergne 2000-2015, p 21.

d'un cadre de vie. Toutefois, ces tentatives d'être à la norme sont probablement moins fécondes qu'en d'autres villes, en raison des représentations portées et des difficultés accumulées. Les images ou les représentations de la ville, sont autant de stratégies et de logiques par lesquelles ou à travers lesquelles les acteurs institutionnels donnent à voir la ville, par le biais de référents, d'édifices, de repères, de documents d'urbanisme, de discours et de projets urbains. Ainsi, cette réflexion, après avoir exploré les sources dans lesquelles puisent les différentes images produites, leurs motivations, les registres de légitimation et de justification auxquels elles font référence, se propose, à travers des exemples significatifs, de s'intéresser aux conséquences et corollaires de la présence contradictoire ou complémentaire de représentations synchroniques et diachroniques sur les politiques publiques, la hiérarchisation des priorités ou les polémiques.

Le thème de l'exclusion géographique se manifeste à travers une expression auvergnate spécifique de la thématique des politiques urbaines actuelles en France. Elles prennent un sens particulier exacerbé par une forte focalisation des acteurs institutionnels de l'urbanisme et de l'aménagement sur certains thèmes, comme celui du désenclavement. Les pratiques de ces acteurs se cristallisent en deux tendances dont la frontière reste mouvante. La première concerne des acteurs dont l'attitude fataliste et conservatrice conduit irrémédiablement à l'immobilisme, à la paralysie ou à des actions de plus en plus décalées par rapport à la dynamique du territoire. La seconde s'inscrit à contre courant du conservatisme et va tenter de le combattre, notamment par une politique de rattrapage audacieuse, exprimée par la modernisation de l'espace public et la mise en œuvre de projets prestigieux. Cependant, la conscience excessive de ce conservatisme, chez cette dernière, va faire qu'elle agira exclusivement pour le contrer, sans se préoccuper toujours de la dynamique réelle du territoire et de ses exigences. Ainsi, la force des représentations, fondées sur le déterminisme géographique et l'exclusion et animant le fatalisme et le conservatisme de nombreux décideurs, influence aussi, à leur corps défendant, les politiques des acteurs s'inscrivant contre l'immobilisme des premiers.

Si les logiques des acteurs institutionnels puisent leurs sources dans les mêmes représentations dominantes, elles n'en restent pas moins extrêmement diverses. Elles varient pour l'essentiel, d'une politique de rattrapage, à une attitude attentiste voire opportuniste, en passant par une politique d'acceptation. Il faut cependant souligner que la résultante de ces politiques, en termes d'actions concrètes, peut s'avérer pertinente par rapport aux exigences du territoire, mais elle n'en reste pas moins diminuée voire déviée par le poids de l'imagerie dominante. En matière urbanistique, la volonté d'accrocher à la ville les signes de la modernité ou plutôt les représentations que les acteurs institutionnels s'en font, se manifeste particulièrement à travers les actions visant le désenclavement territorial, d'une part, et le développement de projets urbains prestigieux, d'autre part.

2.1. Le mythe du désenclavement

L'illustration la plus significative de la politique de rattrapage reste sans conteste l'obsession ou le mythe quasi dominant du désenclavement territorial. Pour la plupart des élus locaux, désenclaver signifie rendre accessible leur territoire aux flux d'échanges nationaux et internationaux. Toutes les villes, à l'exception d'Aurillac, reposent leur aménagement sur le raccordement de leur réseau routier à des voies importantes à l'échelle régionale ou nationale. La métropole auvergnate se veut un pôle urbain important, à la croisée d'axes autoroutiers, entre Paris et Montpellier (A71 et A75) et entre Lyon et Bordeaux (A72 et A89). De fait, Clermont-Ferrand mise beaucoup sur la réalisation prochaine de l'autoroute A89 en direction de Bordeaux pour conforter sa connexion aux autres métropoles.

De la même façon, le Puy-en-Velay centre la révision de son SDAU sur le projet du contournement Est de la ville par la RN 88 qui lie Saint-Étienne à Toulouse. L'objectif est

d'exploiter au mieux cette voirie de transit pour renforcer les zones d'activités et pour encourager les gens à s'arrêter au Puy. Aurillac, enfin, explique ses difficultés économiques par le fait qu'elle est en dehors des axes routiers majeurs de l'aménagement du territoire et qu'elle est marginalisée par le réseau ferré. Pourtant l'aire urbaine aurillacoise affiche un des dynamismes économiques les plus importants sans pour autant être desservie par des axes importants. C'est dire le poids de l'idée de désenclavement dans la perception du territoire.

Même si le désenclavement est considéré comme relevant d'une conception républicaine de l'égalité des chances appliquée à l'ensemble du territoire, l'expérience a pourtant montré que l'existence d'infrastructure adaptée ne suffisait pas, elle seule, à rendre un territoire attractif. De toute façon, avec le développement des nouvelles technologies de l'informatique et de la communication, la notion d'enclavement est forcément appelée à des révisions majeures. (Theys 2000). Par ailleurs, le pseudo désenclavement n'a-t-il pas, au contraire, renforcé le pouvoir d'attraction des métropoles et des villes moyennes au détriment des petites villes. Par exemple, l'arrivée de l'A75 à St-Flour a précipité le déclin de la fonction commerciale et hôtelière, au profit de Clermont-Ferrand (Faucon 2002).

2. L'urbanisme du "vide"

Le thème de la désertification, au sens d'une perte grave et définitive de population, a été lancé par les syndicats d'agriculteurs au début des années 90. Le thème est repris alors par Charles Pasqua en 1993 qui considère la "dislocation" comme une des composantes de la désertification, son corollaire étant un remplissage excessif des villes. Cette étonnante théorie des vases communicants est d'autant plus difficile à tenir que, dans les pays européens tôt urbanisés, la démographie malthusienne des campagnes s'est trouvée compensée par l'expansion urbaine, ce qui a fini par profiter aux villages et aux petites villes proches des villes, comme on le voit en Allemagne ou dans le Benelux. Par ailleurs, le "désert" qui constitue souvent des parcs naturels est aussi une ressource, typique de grand pays comme les États-Unis. La diagonale du vide se prolonge sur une grande partie du territoire espagnol et les faibles densités caractérisent une autre diagonale continentale formée par l'Irlande, l'Écosse et les pays nordiques. Une fois dépassées les affirmations trop simples, la question d'aménagement qui émerge est la suivante: comment gérer au mieux des espaces aux densités diverses, dont chacun peut apporter sa contribution, des plus ou moins pleins au plus ou moins vides (Lévy 2000). Il semble que les acteurs institutionnels auvergnats se soient

Tab. 1 Population des deux derniers recensements

Territoires	Année	Clermont-F.	Montluçon	Le Puy-en-V.	Aurillac
Unité urb.	1990	345 158	82 282	45 640	50 757
	1999	354 853	79 854	45 055	51 873
Communes	1990	136 181	44 248	21 743	30 773
	1999	137 140	41 362	20 490	30 551

rendus à cette évidence et entreprennent de développer un nouvel urbanisme consistant à gérer une faible densité pleinement acceptée.

Tout en considérant Clermont-Ferrand à une autre échelle, les villes étudiées connaissent toutes, à quelque chose près, les mêmes tendances démographiques. Même si la population de la ville ou de l'agglomération clermontoise connaît une légère progression ainsi que celle de l'agglomération d'Aurillac, les résultats du dernier dénombrement confirment les tendances lourdes de décroissance globale des aires urbaines et de leur ville centre.

Ces tendances, en même temps qu'elles corroborent le dépeuplement des villes centres au bénéfice des aires urbaines, mettent en évidence des changements dans la répartition spatiale de la population. En effet, la structure spatiale de la population se caractérise par un vieillissement des habitants du centre¹³ et la fuite des jeunes ménages vers le périurbain. L'érosion démographique s'accompagne inévitablement de l'augmentation des taux de vacance déjà importants dans l'habitat et de la multiplication et la persistance des friches urbaines liée au déclin de nombreuses activités. Dans la ville de Clermont Ferrand, la vacance¹⁴ touche un volume de logement supérieur à celui de l'aire urbaine. Il compte 6 600 unités soit 8,8% du parc total de la ville. Ce phénomène atteint son paroxysme, avec des taux entre 15 et 50%, dans les quartiers à proximité de la gare, dans certains îlots de Jaude et à Champratel.

Dans l'actuel schéma directeur¹⁵ de l'agglomération clermontoise, la critique acerbe faite à l'encontre du SDAU de 1977, porte en elle la prise de conscience des bouleversements démographiques et sociaux de ce territoire. Le SDAU de 1977 était centré sur la définition essentiellement quantitative des espaces destinés aux nouvelles urbanisations. Cet urbanisme inflationniste était directement lié à l'évolution du marché de l'emploi et de la construction et à des prévisions démographiques optimistes¹⁶. Aujourd'hui, les orientations du schéma directeur expriment un renversement de la logique des acteurs, face à un contexte nouveau. En l'occurrence, il s'agit plutôt de limiter considérablement les extensions urbaines et de tourner résolument les actions urbaines sur la ville existante. Ce qui préfigure de la démarche qui consiste à faire la ville sur la ville ou des actions que l'on place sous le générique de renouvellement urbain. Si cette démarche, conjuguant les actions de dédensification du bâti pour aérer le tissu urbain et offrir des espaces publics et les opérations de réhabilitation du bâti pour le rendre conforme aux modes de vie actuels, devient pragmatique, réaliste, elle est de ce fait amoindrie par la crainte de la prise de risque.

Devant les incertitudes quant à l'extension de son urbanisation, la ville du Puy-en-Velay préfère continuer à miser plutôt sur son patrimoine historique, considéré comme une valeur sûre. La qualité du cadre de vie et du paysage et son corollaire, la modernisation de l'espace public prend un sens tout particulier dans la ville du Puy-en-Velay où cette question s'appuie en grande partie sur le patrimoine architectural et paysager de la ville. L'histoire de la ville du Puy-en-Velay, notamment les nombreux lieux de pèlerinage liés au chemin de Compostelle, est à l'origine d'une politique patrimoniale rigoriste. Le dogmatisme ponot dans la gestion de la ZPPAUP¹⁷ a figé la ville pour en faire

¹³ A Aurillac, la population de plus de 60 ans représente 1 habitant sur 5. Au Puy en Velay, la tranche de plus de 60 ans est largement supérieure à la moyenne de l'aire urbaine. (RGP 1999).

¹⁴ RGP 1999. Notons que les logements vacants, au sens INSEE, comprennent à la fois les logements disponibles pour la vente ou la location, les logements achevés neufs mais non encore occupés à la date du recensement, ainsi que les logements non disponibles (en travaux de rénovation par exemple).

¹⁵ Schéma Directeur approuvé en 1995.

¹⁶ Ces dernières prolongeaient alors les tendances et estimaient la population du territoire couvert par le SDAU en 2000 à 540000 habitants, alors qu'elle est à peine de 350 000 personnes aujourd'hui. INSEE 1999.

¹⁷ ZPPAUP, Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager.

un musée contrairement aux dynamiques nouvelles de certaines petites villes anciennes européennes, comme la ville de Gérone en Espagne. Cette dernière n'hésite pas à greffer un édifice architectural moderne à l'université ancienne, à aérer la cité ancienne et à moderniser le bâti permettant aux habitants de réaliser de nouvelles fenêtres et d'avoir des terrasses dans les anciens logements. La logique des acteurs de la ville de Gérone est bien d'attirer les amoureux des villes anciennes afin qu'ils y résident et non pour qu'ils les visitent seulement. Pour autant, le problème ne réside pas uniquement dans le choix de la stratégie, celle de constituer ou de maintenir une ville-musée. En effet, d'autres, comme Sarlat, Avignon, etc. ont su jouer sur ce registre. En revanche, la force de l'image a constitué un élément porteur, ce qui n'est pas forcément le cas pour Le Puy où, pour l'instant, la politique patrimoniale lui donne seulement une image religieuse et vieillotte. La communication est donc peut-être à orienter davantage sur l'image patrimoine/ouverture, à l'instar de Gérone.

Aurillac, constitue un autre exemple de cet urbanisme du "vide". En effet, la prudence affichée par rapport à l'hypothèse du retour de populations ciblées¹⁸ justifie de façon plus incisive, le principe de privilégier dans la politique urbaine les interventions sur des espaces déjà urbanisés en créant des espaces publics dans les interstices et en réutilisant les friches urbaines. Le maire, lors de la présentation des enjeux de l'opération "cœur de ville", a désigné "les vents de la désertification et les marées de l'isolement" comme les ennemis à combattre. Ainsi, l'opération "cœur de ville" vise-t-elle à la fois, un recadrage vers le centre d'une urbanisation essentiellement tournée vers le sud mais aussi et surtout le maintien de la population actuelle par l'amélioration et le renouvellement de la ville actuelle. Les cinq chantiers programmés dans l'opération "cœur de ville" concernent exclusivement le bâti existant et l'aménagement d'espaces publics¹⁹. Aucune opération de construction neuve n'est programmée.

Force est de constater, à travers les villes auvergnates étudiées, que l'urbanistique concerne plus l'aménagement de l'espace public, les „vides", la démolition pour créer d'autres espaces publics (d'autres "vides"), la réhabilitation du bâti existant que la construction neuve. En l'occurrence, il s'agit bien de ce que nous désignerons comme l'urbanisme du "vide": une démarche à minima qui prend plus ou moins acte du phénomène de dépeuplement et qui recentre ses actions sur les "vides" urbains existants ou à créer par la démolition des friches. La qualification de ces espaces publics existants ou nouvellement créés vise l'optimum de maintenir la population. En revanche, en matière de construction neuve, les acteurs locaux ont une attitude frileuse qui pêche par son manque d'audace. Ils préférèrent continuer à miser sur une "valeur sûre", l'attraction du pavillonnaire dans la campagne, même si on est loin de la politique inflationniste de la période précédente. Toutefois, quand la consommation de terrains à bâtir est au plus bas, on peut se demander si ces stratégies ne relèvent pas d'un refus de prise de risque de la part des acteurs locaux qui préféreraient considérer le pavillon dans la campagne comme la demande quasi exclusive en matière résidentielle. Pourtant ce choix (ou ce non choix) a tout de même placé la technostructure face à un dilemme: urbaniser de nouveaux sites pour offrir de l'habitat pavillonnaire ou préserver et valoriser le milieu naturel. Sachant que les deux termes du dilemme, qui présentent de la même façon sur l'attraction et la séduction des ménages, peuvent être antagoniques. D'autres villes de taille moyenne comme Angers, Nîmes ou Saint-Étienne²⁰ ont eu une politique urbaine plus volontariste, plus audacieuse et se sont résolument engagées dans une démarche pour diversifier

¹⁸ les étudiants, les familles avec adolescents, les familles monoparentales et les personnes âgées

¹⁹ la restructuration du marché couvert et de ses abords; la liaison Sistrichères-Coissy-A.Briand qui doit améliorer l'accessibilité du centre par un itinéraire panoramique; l'aménagement du cours Monthony-Gravier, du square République et enfin la restructuration du secteur Place de la Paix-Paul Doumer.

²⁰ Habitat alternatif de la ZAC de Grouchy

et renouveler l'offre d'habitat et la rendre plus en adéquation avec la complexité de la demande. Ainsi, des opérations expérimentales nouvelles du type: maison de ville, villa urbaine ou habitat alternatif sont tentées pour répondre aux exigences des modes vie urbains actuels de la population sans que ce soit forcément l'incontournable pavillon à la campagne.

2.3. La modernité par le paysage, l'espace public et le projet urbain prestigieux

Depuis quelques années, la thématique de la qualité de vie et du paysage s'impose, et certaines villes comme Marseille ont même créé une direction avec un tel intitulé. Ce nouveau concept, versus écologie humaine du cadre de vie des années 70, prend en compte, théoriquement, le bien-être de l'homme dans son environnement (urbain, humain...). En Auvergne, l'image de l'écrin vert, survalorisée, a fait de cette thématique une véritable opportunité, notamment en associant développement durable et qualité de vie urbaine. Le patrimoine naturel, dont les significations antérieures étaient empreintes de conservatisme et d'immobilisme, va devenir aujourd'hui un élément fort du marketing urbain des villes auvergnates. Sur ce thème, elles deviendront même des précurseurs puisqu'elles seront parmi les premières villes à initier une réflexion paysagère à l'échelle de l'agglomération et à associer l'activité agricole à la qualification du paysage²¹. La capitale auvergnate a inscrit dans ses documents d'urbanisme, la protection des riches terres de la Limagne et les secteurs agricoles à l'est de l'agglomération; la préservation des grands espaces naturels composés des volcans, du Val d'Allier et des buttes; le maintien des grandes coupures vertes telles que le plateau de Lachaud, la vallée de l'Auzon, etc. Voilà qui pourrait satisfaire les injonctions de l'Etat en matière de développement durable!

Parallèlement à la protection et à la préservation des grands espaces naturels, la ville du Puy, va se saisir de la mise en œuvre du contournement Est de la RN 88 pour développer un véritable projet paysager et en faire un élément d'attraction touristique. Le projet d'aménagement prévoit plusieurs points de vue sur la ville depuis la route (Bellevue, Taulhac, les Baraques), destinés à faire découvrir le site aux usagers de l'axe Lyon-Toulouse. Dans le même esprit, Aurillac a également défini un projet paysager, toutefois sa traduction au POS va plus loin dans les préconisations que celles du Puy en Velay. Cependant, Aurillac n'omet pas d'intégrer dans sa réflexion son célèbre festival du théâtre de rue. Aussi, le domaine de Tronquière, aboutissement de nombreuses promenades, doit devenir le lieu d'hébergement et de répétitions des troupes participant à cette manifestation. La thématique de la qualité de vie et du paysage va de pair avec celle, très en vogue, de l'espace public. Il s'agit pour les villes auvergnates de prendre part à une nouvelle vision de l'urbain, tout en se distinguant par des éléments urbanistiques à dimension communicationnelle. Ainsi, les représentations dominantes de la modernité chez les acteurs de la plupart des villes françaises, situent l'espace public comme un de ses vecteurs clés. Aussi, le mimétisme de l'espace public des villes françaises de rang supérieur ou encore européennes est très fort chez les acteurs auvergnats.

Pour autant, la vie urbaine moderne suppose rencontres, confrontations des différences, connaissance et reconnaissance réciproques. C'est cette intensité des échanges et des rencontres qui implique tout à la fois un système de relations entre les urbains et un système matériel constituant les moyens matériels de ces relations (Toussaint, Zimmermann 1998). Si aujourd'hui les stratégies urbaines des acteurs auvergnats n'échappent pas aux représentations dominantes de l'espace public, leur appropriation au niveau local présente

²¹ Le thème du paysage est l'un des plus importants axes de travail dans certains centres et laboratoires de recherches auvergnats (ENGREF, CEMAGREF...)

parfois une vision étriquée du sens social et convivial de ces lieux. En effet, l'exacerbation des actions sur l'espace public se limitent souvent à reproduire les signes de la modernité portés par les espaces rénovés des autres villes françaises ou européennes. Autrement dit, on va utiliser dans ces espaces des matériaux modernes, du mobilier urbain nouveau et des plantations, on va également user de techniques novatrices, du savoir-faire paysager, du design, voire de l'art, sans toujours se préoccuper des pratiques et usages sociaux de ces lieux²². En l'occurrence, c'est précisément cette dimension sociale de l'espace public qui est porteuse de modernité. L'urbain, dans son sens contemporain, est tout à la fois "la vie en ville" et les moyens matériels et techniques qu'exige cette vie: l'urbain se présente comme l'ensemble des moyens matériels et mentaux de la convivialité (Raymond 1988). La convivialité peut s'entendre ici, comme ce type de rapport qu'exige la vie en ville, caractérisé par l'intensité des échanges, des présences et des pratiques, contrairement à la vie à la campagne qui peut préfigurer un certain isolement. Par ailleurs, cette logique de mimétisme volontariste des acteurs, prétend renvoyer à une revendication de l'urbanité et de la modernité qui suppose le choix d'être ensemble dans l'espace public et de chasser les démons de l'écart (Lévy 2000). Cependant, l'imagerie portée par les acteurs, comporte le paradoxe qui considère le pavillon à la campagne comme la quintessence de l'habitat! Si la logique concernant l'espace public peut-être volontariste le renouvellement urbain dans les villes auvergnates étudiées prêche par son manque d'audace. Il relève plus de la réhabilitation du bâti existant, de la démolition des friches urbaines et de la création et de la modernisation des espaces publics que de la construction neuve.

Parmi les projets prestigieux, il y a ceux qui concernent les espaces publics et la requalification urbaine, dont beaucoup ont un fort impact sur la perception de la ville, comme par exemple le carré Jaude à Clermont-Ferrand ou l'opération du Château à Montluçon. Néanmoins, ce sont sans conteste, les grands équipements structurants qui tiennent le haut du pavé en matière de marketing urbain. L'agglomération clermontoise place au cœur de la construction de son image de métropole la valorisation de l'espace public mais aussi la mise en œuvre de grands équipements qui sont placés systématiquement dans une hiérarchie européenne. La Jetée, une maison pour les courts et longs métrages, née dans le prolongement du festival international du court métrage, se veut un équipement unique en Europe et probablement dans le monde. Un autre exemple, celui de la modernisation-extension du stade nautique Pierre de Coubertin, un équipement prétendant au rang international, doté d'un bassin olympique à toiture mobile, une zone ludique, une fosse à plongée, etc. Il est vrai que l'implantation des grands équipements est une démarche partagée par de nombreuses villes mais, là encore, la mise en œuvre de ces projets fait apparaître les particularités auvergnates, notamment la démarche qui consiste à exacerber l'emblème au détriment des effets sociaux recherchés. L'exemple le plus significatif est celui du tramway. Cet équipement, aujourd'hui quintessence de la modernité urbaine, place Clermont-Ferrand parmi les villes pionnières de ce nouveau mode de transport. Ce dernier est particulièrement prisé pour les nombreux avantages qu'il présente en matière de transport mais aussi par le fait qu'il induit la transformation radicale de l'espace public et de sa modernisation. Pour autant, Clermont-Ferrand aurait pu trouver une réponse véritablement novatrice en implantant, sur une partie du tracé, le tramway sur le réseau de voies ferrées urbain et péri-urbain. Une autre illustration de cette démarche, c'est le choix de localiser le pôle d'échanges intermodal

²² La place du 1er mai à Clermont-Ferrand est significative de cette démarche. Aujourd'hui, cet espace, essentiellement occupé par le stationnement, inscrit très peu de pratiques sociales liées à une place: détente, promenade, jeux (skate...), rendez-vous amoureux, etc.

le plus important sur la Place de Jaude, espace public majeur de la ville, plutôt qu'f la gare où l'interconnexion semble plus appropriée!

En définitive, ces politiques urbaines s'inscrivent dans une démarche globale commune f nombre de villes. Les thèmes du désenclavement, de la qualité de la vie ou de l'espace public sont actuellement f la mode. Toutefois, la force de l'image est telle que ces politiques peinent f modifier la perception extérieure de leurs cités. Peut-être ne faut-il pas se focaliser d'une façon excessive sur certains axes, comme l'accessibilité ou la redécouverte de l'eau dans la ville. Ne sont-ils pas uniquement des accompagnements nécessaires mais pas suffisants, surdimensionnés dans une optique de rattrapage. De la même manière, et en raison du poids des représentations agro-environnementales qui marquent ces villes, l'aménagement et la communication ne devraient-ils pas davantage s'orienter sur des aspects novateurs, f l'image de la mixité urbanistique de Gérone... ou du festival de rue d'Aurillac! Dès lors, la facette environnement/nature serait valorisée dans un second temps. Car dans ce jeu de travail sur les représentations (et de lutte contre certaines), l'adoption de thèmes communs ne permet pas de rattraper suffisamment cette fameuse modernité. Si des villes méditerranéennes peuvent jouer sur le côté nature, pourtant moins présent qu'ici, c'est qu'elles offrent f voir d'autres représentations (soleil, mer, dynamisme...). En résumé, l'adoption de politiques globales est nécessaire mais elle peut s'apparenter f du fatalisme au vu des conditions locales (images, exclusion). Pour autant, il existe bien des politiques véritablement spécifiques, ce qui ne signifie pas mécaniquement qu'elles représentent une dynamique nouvelle. Pourtant, les exemples que nous présentons dans la section suivante, montrent bien que la marginalité peut constituer un atout et qu'elle n'exclut pas forcément l'innovation.

3. La marginalité comme dynamique.

Contrairement aux politiques de rattrapage de la modernité, qui relèvent trop souvent de logiques de fuite en avant, des initiatives plus pertinentes, plus opportunes par rapport f la dynamique territoriale locale sont f souligner, notamment le redéploiement économique ambertois ou le caractère innovateur de nombreuses initiatives aurillacoises. Ces écarts par rapport aux pratiques dominantes des acteurs auvergnats ne signifient nullement que dans ces espaces on échappe au poids des représentations. Ils sont plutôt le témoignage que les acteurs peuvent faire preuve d'audace et d'innovation dans leur politique de rattrapage et de résistance f ces représentations qui ne sont plus considérées comme une fatalité. Plus encore, l'exemple ambertois, montre comment ces représentations ont constitué un atout pour un grand nombre d'opérateurs économiques.

3.1. Archadsme et modernité f Ambert.

Georges Gay (Gay 1997) montre, f travers l'activité de la tresse f Ambert, comment cette industrie ancienne a échappé au rouleau compresseur du déclin économique, dans des conditions a priori défavorables, telles que l'enclavement ou la diminution du réservoir de main-d'œuvre. Parmi les ressorts du développement économique local, il y a d'abord l'impact positif des avantages du lieu. Ces derniers reposent sur une tradition industrielle et son précieux savoir-faire et le paradoxe d'un isolement devenu atout car il induit docilité et faibles exigences des actifs locaux. La soumission de ces salariés est sans doute liée f la menace de la perte de l'emploi, ressentie plus fortement dans une réalité auvergnate reconstruite par les représentations sur la marginalité. Il y a ensuite les atouts d'une situation où le patrimoine familial est face f l'adversité et où se développent des mentalités de résistance face f l'homogénéisation parisienne, mentalités d'autant plus incisives qu'elles sont façonnées

par la marginalité. Au cœur de cette dynamique industrielle, la question du patrimoine puise ses forces dans l'enracinement rural de l'activité. Liée à un aménagement hydraulique, l'activité industrielle est née grâce à la propriété foncière à vocation agricole.

Pour autant, cette dynamique industrielle, appuyée sur des valeurs passéistes, notamment concernant la main-d'œuvre, s'est maintenue contre vents et marées et subit aujourd'hui d'importantes mutations. Dans ce processus, le modèle social, qui s'est largement construit sur "l'autochtonie" la nie pour s'ouvrir résolument vers l'extérieur. En effet, l'obligation de puiser de nouvelles ressources humaines à l'extérieur pour faire face aux exigences du développement, l'impératif des procédures de certification ISO 9001 et ISO 9002 et l'encadrement issu des filières universitaires qu'elles induisent et enfin la nécessité d'ouvrir des agences commerciales dans plusieurs pays d'Europe et d'Asie provoquent des bouleversements notables dans le modèle social de l'activité industrielle ambertoise.

À propos de la question de la marginalité, l'exemple ambertois est intéressant à plus d'un titre. Il souligne comment des conditions a priori difficiles peuvent devenir des atouts. Le patronat inscrit dans un ancrage local a su s'appuyer sur des valeurs a priori passéistes, archaïques (main d'œuvre exploitée, forte dépendance familiale et rurale) pour ensuite rebondir en s'engageant dans une démarche industrielle contemporaine d'autonomie et d'ouverture vers l'étranger.

3.2. Innovation et ouverture à Aurillac.

Aurillac, principale ville du Cantal, se distingue à bien des égards des autres villes auvergnates en matière de stratégie urbaine et de développement local. Mais c'est d'abord sa démarche communicationnelle qui la particularise²³ et qui permet, du même coup, la visibilité d'expériences particulièrement significatives en matière d'innovation et d'ouverture. Deux d'entre elles méritent d'être relatées, la première concerne l'articulation entre les actions économiques et la protection de l'environnement dans la filière bois, largement développée par Mauricette Fournier (Fournier, 2001), la seconde s'attache à une manifestation culturelle internationale exceptionnelle, le théâtre de rue.

Dans les domaines du développement local, de l'action économique et de l'environnement, Aurillac a depuis longtemps mis en œuvre des initiatives au caractère précurseur. Dès 1993, le District élaborait, en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), une "Charte d'écologie urbaine et rurale" qui précédait de deux ans la "Charte Départementale pour l'Environnement" établie par le Conseil Général. Cette charte regroupait notamment un certain nombre d'actions, comme le Fond Départemental de Maîtrise des Déchets ou le Plan Bois Énergie et Développement Local²⁴, qui venait d'être signé. On peut du reste souligner qu'Aurillac a été la seule agglomération de la Région Auvergne à participer contractuellement à ce Plan. L'audace et la prise de risque de la politique aurillacoise se mesure à l'enjeu très important pour le bassin d'emploi de la préservation et la compétitivité des PMI des secteurs du bois et de l'ameublement. Elles

²³ Contrairement aux autres villes étudiées, la municipalité et la communauté d'agglomération aurillacoises ont mobilisé les cadres responsables des projets les plus importants pour nous recevoir et nous informer.

²⁴ Le Plan Bois Énergie et Développement Local correspond à un programme national, lancé en janvier 1994 par le Ministère de l'Industrie, pour lequel la candidature de l'Auvergne a été retenue. Depuis 1995, le projet associe le Conseil Régional d'Auvergne, les Conseils Généraux de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme, le District et la Ville d'Aurillac, l'ADEME avec la collaboration de la Direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt. Ce Plan, d'une période de cinq ans, avait pour objectif, en amont, la structuration de l'approvisionnement en déchets bois et, à l'aval, la mise en place de chaufferies. Ses objectifs ont été repris dans le cadre du Plan Régional pour l'Environnement du Contrat de Plan 2000-2006.

concentrent une part considérable de l'activité industrielle (plus de 1000 emplois soit 35% environ des salariés du secteur secondaire). La tradition du travail du bois a permis que s'enracinent ici quelques solides PMI, fabriquant des ouvrages en bois tournés, des meubles de cuisine, de salle de bain, de puériculture.

Pour mettre en œuvre les actions environnementales, les responsables du projet ont entrepris une enquête où ils ont eu l'intelligence de mettre en sourdine la problématique environnementale pour répondre d'abord aux préoccupations des entrepreneurs en proposant la création d'un séchoir commun à toutes les entreprises de la filière. La question environnementale est naturellement revenue au premier plan lorsqu'il s'est agi de choisir le type d'énergie nécessaire au séchoir. L'alimentation au bois s'imposait car non seulement, elle régularisait la situation des PMI au regard de la législation mais elle valorisait économiquement les déchets. Le projet issu du partenariat entre les industriels et les élus locaux, a conduit ces derniers à envisager une utilisation élargie de cette ressource pour le chauffage des bâtiments publics et, du même coup, à insuffler une dynamique à l'emploi. Convaincues de la pertinence d'un tel projet, les collectivités se sont engagées à étudier l'utilisation de cette source d'énergie pour toute nouvelle construction publique. C'est ainsi que le futur stade nautique d'Aurillac sera chauffé au bois. Au delà de la question environnementale, cette dynamique a également permis la structuration de la filière bois dans le bassin d'emploi et a donné naissance à une véritable impulsion collective, reconnue en 2000 par la DATAR dans le cadre de son action en faveur des systèmes productifs locaux (SPL)²⁵.

La perspicacité et la clairvoyance des acteurs locaux, qu'ils soient institutionnels ou non, mis en évidence à travers cette expérience, expliquent aussi comment cette ville, en marge des grands axes de développement, a su initier une des manifestations culturelles les plus originales qui aura sans doute des effets sur le cœur des représentations de la marginalité. Le festival international du théâtre de rue va enclencher des processus socio-culturels, voire économiques qui participent largement à changer l'image de cette ville au fin fond du Cantal.

“Rendez-vous place Royal de Luxe! Pour y arriver tu passes par l'avenue Générrik Vapeur, au niveau de la rue Kumulus, tu prends à gauche et tout de suite à droite, tu es dans les allées Burattini là tu gares et tu demande le square Délices Dada (...)” Le directeur artistique Jean-Marie Songy, souligne²⁶ combien l'appropriation de la ville par le théâtre est importante, jusqu'à agir sur la toponymie des lieux. Toujours selon J.M. Songy, Aurillac respire le théâtre de rue, ses espaces vides transparent les images et les sons des spectacles. L'association Eclat²⁷ souhaite continuer à imprimer à l'environnement aurillacois le champs d'expériences artistiques. Ici le “vide” est largement comblé par les pratiques du spectacle et des spectateurs, il acquiert de ce fait du sens, devient à plus d'un titre porteur d'images et perd ainsi sa vacuité. La ville a reçu pour le festival de cet été²⁸, 468 compagnies de passage dont 91 étrangères, 140 000 spectateurs et 101 journalistes dont 12 étrangers. L'intensité des échanges et des rencontres de dimension internationale et la modernité artistique et l'ouverture de ce festival ne confèrent-elles pas à Aurillac une certaine centralité internationale qui fait voler en éclat les représentations de la marginalité?

²⁵ En décembre 1997 le CIAT décidait de “soutenir les initiatives tendant à consolider ou faire émerger des systèmes productifs locaux”. Deux appels à projets ont alors été lancés en 1998 et 1999: 96 projets sur 202 réponses ont été retenus.

²⁶ Préambule au programme des festivités de l'année 2002.

²⁷ Organisatrice de cette manifestation.

²⁸ 503 spectacles et 1945 représentations

4. Conclusion

“Acteurs individuels, groupes et institutions créent l’espace par leur travail, par leurs actes quotidiens, même ceux qui ne portent pas directement sur l’espace. Ils le font sur un terrain déjà défini, muni de “mémoires”, qu’ils utilisent ou qu’ils transforment selon leurs moyens et leurs stratégies, lesquelles sont guidées en particulier par leurs représentations de l’espace lui-même (Brunet et al., 1992). L’étude de ces représentations, leur inscription dans une perspective historique, leur confrontation avec l’évolution du territoire donnent un éclairage indispensable à la compréhension de la pratique et des instruments actuels de l’aménagement. Pour autant, cet éclairage ne peut faire abstraction d’une distance critique. En effet, malgré certains handicaps, nous sommes pas également en présence d’atouts qui ne sont pas véritablement valorisés (Chignier Riboulon 2002). Pour des raisons de rivalités diverses, et anciennes, Michelin est aujourd’hui trop souvent nié car cette entreprise rattacherait Clermont-Ferrand à un passé marqué et marquant. Néanmoins, ne pourrait-on pas concevoir une synergie de l’une (la ville) et de l’autre (l’entreprise) pour imprimer une image nouvelle à la ville, celle de la haute technologie (non agricole ou liée à cette activité). Dans cette optique, Clermont-Ferrand se rapprocherait du modèle toulousain avec le couple Toulouse/Aérospatiale (EADS). Ce moment géographique peut se construire grâce à une volonté commune. Le jeu modernité et représentation n’est pas figé; tout dépend de la volonté des acteurs... Et Cracovie peut nous le rappeler: il fut un temps, pas si lointain, où la modernité passait par le quartier de Nowa Huta, aux dépens de la ville historique et, aujourd’hui, la modernité c’est la Cracovie inscrit au patrimoine mondial de l’UNESCO. Fatalité et malthusianisme ne sont donc pas de mise, un autre avenir est possible, comme en témoigne la persévérance d’Aurillac.

Bibliographie

- Abrie J.C., 1994, *Pratiques sociales et représentations*, PUF, Paris.
- Belmessous H., 2001, *L’avenir commence en banlieue*, L’Harmattan, Paris, p.192.
- Bernabéu-Casanova E., 1999, *De l’île de Corse à l’île-de-France, les élus d’origine corse à Paris et dans les Hauts-de-Seine*, Hérodote, 95, pp. 114-144.
- Bethemont J., Rémy B., 1971, *Les villes du Massif central*, [dans:] *Les villes du Massif central*, Actes du colloque de Saint-Etienne (1970), Saint-Etienne, Centre d’Etudes foréziennes, Université de Saint-Etienne, pp.15-47.
- Bordessoule E., 2001, *Les “montagnes” du Massif central*, PUBP, Clermont-Ferrand, p. 369.
- Brunet R., Ferras R., Théry H., 1992, *Les mots de la géographie*, Reclus - La Documentation Française, Paris.
- Castel R., 1991, *De l’indigence à l’exclusion : la désaffiliation*, [dans:] Jacques Donzelot (dir.), *Face à l’exclusion, le modèle français*, Esprit, Paris, pp. 137-168.
- Céramac, 2001, *Commerces et services dans les campagnes fragiles, régions intérieures françaises et ibériques*, Clermont-Ferrand, p. 289.
- Chignier-Riboulon F., 2002, *L’image de la ville auvergnate, dans Céramac, L’Auvergne urbaine, mythes et réalités de la ville auvergnate*, PUBP, Clermont-Ferrand, pp. 11-29.
- Chignier-Riboulon F., 2000, *La banlieue, entre culture populaire de l’honneur et sentiment de marginalisation*, Géographie et cultures, 33, pp. 71-88.
- Chignier-Riboulon F., 1999, *L’intégration des Franco-maghrébins*, L’Harmattan, Paris, p. 448.
- Claval P., 1995, *La géographie culturelle*, Nathan, Paris, p. 384.
- Conseil d’Etat, 1998, *Sur le principe d’égalité*, la Documentation française, Paris, p. 245.
- Damette F., Scheibling J., *La France, permanences et mutations*, Hachette, Paris, p. 256.

- Di Méo G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Nathan, Paris, p. 320.
- Dubet, F., 1995, *Les figures de la ville et de la banlieue*, *Sociologie du travail*, 2, pp. 127-150.
- Edouard J.C., 2002, *Urbanisation et évolution démographique récente*, dans Céramac, *L'Auvergne urbaine, mythes et réalités de la ville auvergnate*, PUBP, Clermont-Ferrand, pp. 31-55.
- Edouard J.C., 2001, *Organisation et dynamique urbaines du nord du Massif central (Auvergne, Limousin, Nivernais)*, PUBP, Clermont-Ferrand, p. 590.
- Fabre X., 1996, *Aux villes du centre*, [dans:] *Massif central, l'esprit des hautes terres, Autrement*, Paris, pp. 158-167.
- Faucon Frédéric, 2002, *Ville et transports en Auvergne*, pp. 111-157, dans *L'Auvergne urbaine. Mythes et réalités de la ville auvergnate*. Ouvrage collectif CERAMAC, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, p. 254.
- Fel A., 1996, *Géographies à plusieurs voix*, [dans:] *Massif central, l'esprit des hautes terres*, Autrement, Paris, pp. 33-45.
- Fourcaut A., 2000, *Pour en finir avec la banlieue*, *Géocarrefour*, 75, 2, pp. 101-105.
- Fournier M., 2001, *PMI et gestion de la contrainte environnementale : stratégies institutionnelles et nouvelles dynamiques rurales, dans les actes du colloque de Montpellier "Dynamique rurale, environnement et stratégies spatiales"* (13-14 septembre 2001), Université Paul Valéry, pp. 35-41.
- Gay Georges, 1997, *L'industrie de la tresse à Ambert : le développement industriel comme affirmation d'une identité patronale*, pp. 49-64, [dans:] *Gestion des espaces fragiles en moyennes montagnes. Massif Central – Carpates polonaises*. 5^{ème} colloque franco-polonais, CERAMAC, p. 310.
- Gumuchian H., 1991, *Représentations et aménagement du territoire*, Anthropos, Paris.
- Lacoste Y., 1995, *Préambule*, [dans:] Y. Lacoste (dir.), *Dictionnaire de géopolitique*, Flammarion, Paris, pp. 1-35.
- Levy Jacques, 2000, *Désertification*, pp. 25-26, [dans:] *Repenser le territoire. Un dictionnaire critique*. Ed. de l'aube, DATAR, Paris, p. 287.
- Levy Jacques, 2000, *La France urbaine dans l'Europe des villes*, pp. 339-348, [dans:] *La ville et l'urbain. L'état des savoirs*, sous la direction de Thierry PAQUOT, Michel LUSSAULT et Sophie BODY -GENDROT, éd. de la découverte, Paris, p. 441.
- Mignon C., 1999, *Les moyennes montagnes européennes: premier état des lieux*, dans Céramac-actes du colloque de Clermont-Ferrand (1998), *Moyennes montagnes européennes*, PUBP, Clermont-Ferrand, pp. 7-29.
- Moscovici Serge, 1961, *La psychanalyse, son image et son public*, PUF, Paris.
- Moscovici Serge, 2000, *Social Representations: Explorations in Social Psychology (edited and introduced by Gerard Duveen)*, Polity Press, Cambridge.
- Semoud N., 2002, *Les stratégies urbaines des villes auvergnates*, [dans:] Céramac, *L'Auvergne urbaine, mythes et réalités de la ville auvergnate*, PUBP, Clermont-Ferrand, pp. 201-230
- Tarrago L., *Introduction*, [dans:] *Massif central, l'esprit des hautes terres*, Autrement, Paris, pp. 10-17.
- They Jacques, 2000, *Désenclavement*, pp.24, in *Repenser le territoire. Un dictionnaire critique*. Ed. de l'aube, DATAR, Paris, p. 287.
- Toussaint J.Y., Zimmermann M., 1998, *Projet Urbain. Ménager les gens, aménager la ville*, éd. Pierre Mardaga, Paris, p.196.

Urban policy and marginality of cities in Auvergne

Summary

Auvergne has been usually treated as an underdeveloped part of France, with cities showing an economic/social stagnation, being situated within the region rural, backwarded and emigrative. The authors present in their paper new opportunities for those cities, connected with modernisation of the transport infrastructure / highways, expressrailway

lines/, rehabilitation of historic cores transformed into animated public urban spaces and interesting initiatives of local authorities and inhabitants. In this social/cultural reconstruction, the role of various regional actors is considerable. The best example of this progress is that of Aurillac, where the international festival of street theatres made this city widely known. Another solution can be the modern industry, like that in Toulouse, in southern France. Therefore the old marginality and exclusion can be overcome.

Franck Chignier-Riboulon, Nora Semmoud
Céramac, Université Blaise Pascal
Clermont-Ferrand
France